

LES “GAUSERIES”

Bulletin municipal de GUEUX
Adresse : Mairie de GUEUX

N° 61 – Décembre 2007
www.gueux.fr

Le Mot du Maire

Cette fin d'année 2007 marque aussi la fin du mandat municipal qui nous a été confié.

L'équipe qui a conduit durant sept années les affaires de la Commune peut être fière de ce qui a été acquis, de ce qui a été entrepris.

Dégagée de toute dette et de tout besoin d'emprunt, disposant de réserves financières conséquentes, notre Commune peut envisager son avenir sans inquiétude à cet égard.

Les grandes opérations programmées sont d'ores et déjà financées intégralement. C'est ainsi qu'au cours du mois de février prochain, le chantier de construction de notre nouvelle et belle salle des fêtes sera ouvert. Simultanément, sera construit le tennis couvert situé à proximité.

Les aménagements de voirie décidés dans le cadre du budget supplémentaire 2007 seront réalisés.

Au cours de l'année 2008, le nouveau Conseil Municipal, dont l'élection interviendra les 9 et 16 mars prochains, sera amené à délibérer en vue de l'adoption du nouveau Plan Local Urbain (P.L.U.).

Le P.L.U. a pour objet de dresser le schéma général de ce peut être l'évolution de la commune. Les Conseils Municipaux qui seront élus dans les années, voire les décennies à venir, pourront le modifier ou le réviser selon leurs décisions. Rien n'est figé à tout jamais.

Il serait mensonger d'affirmer le contraire.

Si le printemps 2008 sera celui de l'avènement d'une nouvelle équipe municipale, il marquera aussi la fin d'une longue et fructueuse collaboration entre des élus dévoués aux affaires de la commune et à ses habitants.

C'est à eux, ainsi qu'à notre secrétariat de mairie, aux acteurs des services sociaux et techniques, à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la vie associative de la Commune, que j'adresse aujourd'hui mes très sincères remerciements.

En effet, après quarante années de participation à la vie associative et municipale locales, j'ai pris la décision de me retirer totalement de la vie publique. Je le fais avec le sentiment du devoir accompli, après avoir mené les affaires de la Commune durant treize années, avec la confiance et l'amitié des adjoints et de la grande majorité des Conseillers Municipaux.

Ensemble, nous n'avons eu pour seules préoccupations que l'intérêt public, et la réponse aux attentes de nos concitoyens, électeurs d'hier, électeurs de demain.

Avec ma gratitude, à toutes et à tous, j'adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Claude BIEN

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée la remise des prix du Concours des Maisons Fleuries 2007, chacun ayant pu admirer au travers du diaporama les réalisations individuelles et communales, ainsi qu'une rétrospective des travaux de la commission depuis 1995.

A noter que le jury de cette année a eu bien du mal à départager les candidats.

C'est bien sûr autour du verre de l'amitié que les discussions « florales » sont allées bon train.

Merci à tous ceux qui participent depuis de nombreuses années à l'embellissement de notre village.

Dominique POIRET

LA PROPRETE DE NOS TROTTOIRS !!!

ARRETE :

Article 1 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°36.99 en date du 21.12.1999

Article 2 : Dans toutes les rues ou voies publiques du village, cours, rues ou passages privés, les propriétaires ou leurs locataires, sont tenus de balayer, depuis le mur jusqu'au caniveau inclus, le devant et les côtés de leurs immeubles, qu'il y ait ou n'y ait pas de trottoirs.

Article 3 : Les produits de ce balayage seront ramassés. Il est expressément défendu de les pousser ou de les déverser dans les bouches d'égout.

Article 4 : Dans les temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau inclus, en dégageant celui-ci autant que possible.

Article 5 : Monsieur le maire de Gueux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

RAPPEL

Les poubelles sont à sortir le mardi soir.

CORRESPONDANT du journal l'UNION

Karine FRANCOIS

22 rue Haute de Pévy -

51140 PROUILLY

Tél : 03 26 08 18 10

Portable : 06 20 62 11 06

courriel : colombe.francois@wanadoo.fr

N'hésitez pas à la contacter pour vos manifestations .

RAPPEL POUR « LES GAUSERIES » Numéro 62..

Appel à toutes les associations de GUEUX .

Les articles sont à déposer en MAIRIE pour le 1^{er} mars 2008 sur disquette au format WORD, ou à transmettre par email à l'adresse suivante : clegloanic@campinghallate.com

Comité de rédaction : Aline BATAILLE, Christine GODIMUS, Brigitte HOURLIER, Daniel HOURLIER, Claude LE GLOANIC, Pascale LEPIN, Denis LEROY, Gérard SCHMIT

ENTENDU AU CONSEIL

Vous trouverez ci-dessous, une synthèse des réunions de Conseil municipal des 1^{er} octobre, 5 novembre et 10 décembre 2007. Des comptes rendus détaillés sont affichés en Mairie ou disponibles sur le site internet de la commune www.gueux.fr dans les jours qui suivent les réunions. Cependant, nous vous rappelons que les réunions sont publiques et que vous êtes cordialement invités à venir suivre les débats.

ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Communauté de Communes de Champagne Vesle : les nouveaux locaux sont désormais en fonctionnement et seront officiellement inaugurés lors de la cérémonie des vœux. Lorsque les communes adhérentes auront délibéré favorablement, les statuts de la CCCV devraient être modifiés afin de déclarer « les zones d'activités économiques inférieures à 20 ha, d'intérêt communautaire à la demande de la commune concernée et sous réserve de l'acceptation de la Communauté de Communes ». La commune de Gueux a approuvé la délibération.

Syndicat des Eaux de la Garenne : les résultats budgétaires de la commune de Faverolles et Coëmy ont été intégrés aux comptes du Syndicat. Les problèmes de double-facturation décelés pour la commune de Thillois, seront traités. Les travaux de Génie Civil dans le cadre de réalisation de la bêche (permettant le mélange d'eaux de 2 puits) sont achevés. Le grillage endommagé au droit de la RN31 sera remplacé (mise en sécurité des zones de captage).

Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne : adhésion de la commune de Mourmelon le Grand et de la Communauté de Communes du Mont de Noix (à l'est de Châlons-en-Champagne).

COMMISSIONS MUNICIPALES

Aménagement-développement : *circuit de Gueux* : une réunion bilan s'est tenue à la sous-préfecture de Reims : peu de problèmes à signaler si ce n'est que lors de la prochaine édition, des mesures seront prises pour rendre la circulation près des parkings plus fluide (gratuité des parkings) et une meilleure signalétique sera adoptée. Les mesures de sécurité au droit des tribunes seront renforcées et une tribune démontable sera installée. Le passage souterrain ne sera réservé qu'à la circulation des véhicules officiels et des piétons. Le Conseil donne son accord (10 voix pour, 1 abstention, 2 non participation au vote) pour la prochaine édition prévue les 12, 13 et 14 septembre. *PLU* : les différents éléments constituant la première partie étant rassemblés, les Conseillers votent (10 voix pour et 3 contre) pour la poursuite de la démarche de l'élaboration de ce document d'urbanisme: passage devant les organismes habilités (27), enquête publique, puis vote définitif courant juillet – août 2008, au plus tôt. *Complexe multi-activités* : le permis de construire a été déposé et l'appel d'offres lancé. Lotissement rue de la Moufle : la demande de garantie d'emprunt formulée par l'Effort Rémois dans le cadre de la construction des 6 logements rue de la Moufle est acceptée par 7 voix contre 6.

Finances – Budget : le budget supplémentaire 2007 a été examiné et approuvé par 10 voix pour, 1 abstention et 2 contre. Le budget primitif 2008 sera préparé par l'équipe actuelle par contre, il sera voté par le Conseil municipal élu en mars 2008.

Hygiène – Voirie – Sécurité : l'entreprise Solotra a été retenue pour les travaux de la rue du Circuit (portion comprise entre les rues de la Hovette et du Fond de la Croix rouge). Dans un premier temps, les trottoirs seront installés quand la possibilité d'enfouir les réseaux nous sera donnée.

Embellissement - Fleurissement : bon déroulement de la projection du diaporama et de la remise des prix le 30 novembre dernier.

Groupement Intercommunal Scolaire Gueux – Vrigny – Thillois : effectif de l'école maternelle : 103 élèves répartis dans 4 classes de 25 à 27 élèves. Dates à retenir : 29 mars 2008 : carnaval – 22 juin 2008 : kermesse.

Jeunesse : la formation « premiers secours » souhaitée par les jeunes du Conseil Municipal Jeunes se déroulera pendant les vacances de Noël et de Pâques : 35 jeunes intéressés.

Santé – 3^{ème} âge : le repas offert par la Commune aux Aînés s'est déroulé le 2 décembre : 125 personnes ont répondu présent à l'invitation. Cette journée consacrée aux aînés reçoit toujours un excellent accueil. L'après-midi fut ponctuée de sketches ou de chansons proposés par le Club Théâtre Acte 1 Scène Gueux.

BH

LE PROJET « TERRES DU CIRCUIT »

Lors du conseil municipal du 10 décembre, suite au courrier de Monsieur JACQUET, il a été annoncé l'abandon du projet de piste.



AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'A.D.M.R. du Secteur de GUEUX a encore déménagé. Effectivement, à la mi-novembre nous avons pris possession de nos nouveaux bureaux dans les locaux de la Communauté de Communes CHAMPAGNE VESLE.

Un peu d'histoire nous rappellera qu'il y a quelques années, très proches, notre secrétariat était « chez un bénévole de l'Association », ensuite nous nous sommes installés dans un petit local sous l'ancienne mairie de GUEUX, puis après quelques mois, dans l'ancienne salle de réunion du Conseil Municipal de GUEUX mis gracieusement à notre disposition par la Commune de GUEUX.

Cette fois, nous l'espérons et pour longtemps, notre adresse est :



18, rue du Moutier B.P 7 51390 GUEUX
(face au Collège Raymond SIROT)

La Fédération A.D.M.R. de la MARNE se lance un nouveau défi : répondre aux exigences qualité de la norme NF, spécifiques aux services à la personne et être certifié AFNOR d'ici deux ans. Grâce au dynamisme de ses équipes et à un système de management qui introduit, bénéficiaires, salariés et bénévoles dans ses Conseils d'Administration, l'A.D.M.R. s'adapte aux mouvements sociaux économiques pour être présent sur le marché de l'Aide à Domicile et des Services à la personne.

L'Association Locale n'est pas en reste, rappelant que pour 2006, 29 familles et 109 personnes âgées et (ou) handicapées de GUEUX et des onze villages environnants ont pu bénéficier d'aide à domicile, d'autre part 32 personnes ont pu exercer une activité rémunérée. L'année 2007 n'a pas été une année de recul, loin s'en faut, nous en reparlerons après son analyse qui fera l'objet de l'Assemblée Générale en Avril ou Mai 2008.

Un rappel : la permanence d'accueil se fait donc dans les nouveaux locaux, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 10 h 30, le n° de téléphone n'a pas changé soit le 03.26.40.24.20. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur vous indique un numéro d'urgence en cas de besoin et permet également de laisser un message.

Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil d'Administration, les Salariés et tous les Bénévoles qui œuvrent au sein de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent SANTE et BONHEUR.

Henri LOISEAU



LES AMIS DU CIRCUIT DE GUEUX

Les Amis du Circuit de Gueux
Association loi 1901 n° 10652

WEEK END DE L'EXCELLENCE AUTOMOBILE

Après des mois de préparation, nous avons assisté les 22 et 23 septembre derniers à la plus grande manifestation automobile sur le circuit depuis la fin des courses auto en 1969.

Grâce à l'organisation de Monsieur Franz Hummel et au soutien actif apporté par l'ACG cette manifestation fut un grand succès populaire. 35 000 spectateurs (chiffre officiel) ont assisté aux différentes évolutions des véhicules dont le plateau s'étendait d'une SCAR de 1903 à la dernière AUDI R8. Le succès public de la manifestation est du également à la présence de nombreux pilotes. Jean Alesi, parrain du 1° WEEA, pilota la fameuse Mercedes W196 de Fangio, vainqueur à Gueux en 1954. On notera la grande disponibilité et la grande gentillesse de Jean Alesi tout au long du week-end. Autre grand pilote, David Piper avec sa Ferrari verte, l'Anglais a été très heureux de revenir sur le lieu de ses exploits, en effet il courut les 12 Heures de Reims dans les années 60. Il a regretté cependant la présence des très nombreuses chicanes, mais la sécurité est à ce prix.



Que dire du feu d'artifice du samedi soir, sinon qu'il était splendide aux dires de tous.

Nous vous donnons déjà rendez-vous en septembre 2008 pour un 2° WEEA encore plus réussi.

RETRO MOTO 2007

Dimanche 4 novembre s'est tenu le 9° Salon Rétro Moto au parc des expositions de Reims. L'ACG y participait pour la deuxième année consécutive. Pour l'occasion l'ACG avait invité

pour une séance de dédicaces deux champions moto, les pilotes Fabrice Auger, 5° du Moto Tour 2007 et Patrick Schmuck également classé lors de



ce dernier Moto Tour.

Comme toujours ce salon a été l'occasion de nouer de nombreux contacts avec les amoureux du circuit de Gueux, d'évoquer des souvenirs et de soutenir l'action de préservation du patrimoine de l'ACG. Déjà plusieurs clubs ont émis le souhait de participer au prochain Weea 2008.

NOTE IMPORTANTE : L'Assemblée Générale de l'association se déroulera vendredi 8 février 2008 à 20h00 à la petite salle des fêtes avenue de la Gare.

LES BREVES

Le 19 novembre les Amis du Circuit de Gueux ont déposé une gerbe de fleurs dans le stand n°13 à côté de la plaque Bruno Bonhuil. Cela fait déjà deux ans que le champion marnais nous a quitté lors des essais du Grand Prix de Macao 2005.

Vendredi 7 décembre s'est déroulé le traditionnel repas des bénévoles au Bar des Lacs. Ce repas convivial a permis de se souvenir des moments forts de l'année 2007.

Dimanche 9 décembre a marqué la reprise des journées de travaux sur le circuit. Les peintures ayant été en grande partie terminées l'accent a été mis sur les espaces verts.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'ACG vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour l'année 2008.

Alain PAQUERAUD

ACTE 1 - SCENE GUEUX

Théâtre des enfants

Les enfants se sont produits devant un public pour présenter « *La princesse aux toilettes* » avec une mise en scène et des costumes pour permettre au spectateurs de s'évader pendant quelques heures dans un univers de joie et d'émerveillement.



Cette mini pièce de théâtre a été préparée en répétition tous les mardis soirs (hors vacances scolaires), les textes ont été choisis en groupes de lecture et certains mots, jugés indécents, ont été censurés.

Les enfants ont fait un travail remarquable autant en interprétation qu'en diction. Monter une pièce, nécessite de l'organisation et une somme importante de travail et de temps. La plupart des jeunes acteurs font du théâtre depuis quelques années ; on ne peut que constater l'évolution des amateurs.

Après la représentation du dimanche 21 octobre 2007 les enfants et les encadrants se sont réunis pour un débriefing après avoir visionné la vidéo du spectacle.

Les cours reprendront après les vacances de Noël, tous les mardis soirs de 19h à 20h (hors vacances scolaires) en espérant vivement que petits et grands pourront y participer car avec les devoirs et les autres activités ce n'est pas toujours évident pour nos jeunes acteurs.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Le théâtre est source d'apports considérables, la compétence orale bénéficie particulièrement du travail effectué par les enfants et les apprenants : prise en compte de l'espace et de la gestuelle, distinction de la prononciation, volume et hauteur de voix ...

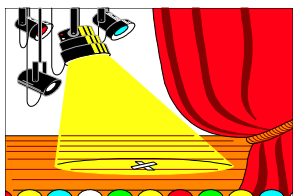
Le théâtre implique dans la majeure partie des cas un travail de groupe : monter un projet collectif permet aussi de renforcer la cohésion du groupe grâce à la poursuite d'un objectif commun et l'entraide mise en place pour y parvenir.

Le théâtre exige une organisation personnelle et demande l'apprentissage de la rigueur. Il aide à accepter ses émotions, à éprouver des impressions, à découvrir des sentiments. Il apprend à développer son intuition, son goût esthétique, sa compréhension, son jugement, sa disponibilité, son ouverture, sa curiosité et sa capacité à tendre vers le « nouveau ».



Faire du théâtre ce n'est pas reproduire mais explorer, tenter, risquer, ouvrir son imaginaire pour réunir toutes les composantes nécessaires à une réelle créativité.

C.G.



CERCLE DES JEUNES POETES ET COMEDIENS REMOIS

Association Loi 1901 n° 11069 du 30 mai 2005 – J.O. du 25 juin 2005
16 rue de la Moufle - 51390 GUEUX Tél : 03.26.03.65.92.

" L'intelligence et la beauté des textes classiques au service de l'épanouissement de l'enfant "

Tel est le message que Camille ROBLIN souhaite communiquer aux enfants du

" CERCLE DES JEUNES POÈTES ET COMÉDIENS REMOIS "

Pour cette année, sont au rendez-vous :

Jean de la Fontaine pour les Fables

Ronsard, Lamartine, Victor Hugo, Verlaine, Rimbaud pour la poésie.

Molière, Musset, Marivaux, Corneille, Tchekhov, Giraudoux, Labiche, Feydeau pour le théâtre.

Les cours dispensés sont précédés d'exercices de diction.

Apprendre, réciter et répéter est un plaisir pour ces jeunes comédiens.

Comme d'autres feraient du sport, ces jeunes ont opté pour la poésie et le théâtre.

Les cours sont dispensés tous les mercredis de 14 h à 18 heures selon le groupe et lors de stages de 3 jours consécutifs pendant toutes les vacances scolaires 2007 – 2008.

Renseignements et inscriptions au 03.26.03.65.92.

Camille ROBLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

-Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal Jeune est un groupe qui se réunit une fois par mois pour discuter des problèmes et projets éventuels de la commune. Les jeunes élus du CM1 à la 4ème se regroupent à la mairie et sont encadrés par trois Conseillers Municipaux: Claude LE GLOANIC, Anne ROBILLARD et Aline BATAILLE.

-A quoi sert-il ?

Il étudie les projets proposés par les jeunes élèves de l'école et du collège de GUEUX, et opte pour les plus intéressants, afin d'améliorer la vie des habitants de la commune.

Les commissions

-Hygiène-Sécurité (dirigé par Anne ROBILLARD)

-Quatre distributeurs de sacs à crottes vont être installés dans GUEUX à plusieurs endroits:

Un premier près du lac, un second dans l'avenue de la gare, un troisième à l'espace vert du lotissement "Les Auges" et un dernier à l'espace vert du lotissement "Les Royats"

-Nous avons demandé aux pompiers volontaires de proposer une formation aux gestes de premiers secours pour les 9/10 ans (du CM1 au CM2). Cela se déroulera sur quatre séances de trois heures pendant les samedis vaqués. Un calendrier sera mis au point et parviendra aux inscrits dans leur boîte aux lettres.

-Histoire (dirigé par Aline BATAILLE)

Elle travaille sur l'histoire du village. Elle expose des photos sur GUEUX puis les range dans des albums.

-Aménagement-Loisirs (dirigé par Claude LE GLOANIC)

Nous avons installé un nouveau jeu dans le lotissement "Les Royats". Pour cela nous avons dû changer de place les trois petits jeux à bascule. A cause des motos et vélos qui passent dans la zone de jeux, des graviers vont être rajoutés pour la sécurité des jeunes enfants.

Lucy CLAVEAU, Pauline DEGODET, Gwendoline CHEVRIS et Marie DANET



SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE GUEUX-VRIGNY

Bilans de nos activités 2007

Nos interventions :

A ce jour, nous avons effectué **75** interventions qui se déclinent de la façon suivante :

- 40 destructions de nids d'insectes,
- 4 inondations,
- 25 secours à personnes,
- 1 feu de cheminée,
- 5 interventions diverses.

120 heures cumulées de postes de sécurité pour des Associations locales (brocante à Gueux, brocante à Vrigny, Retraite aux Flambeaux et Chemin des Crèches à Vrigny).

Activités sportives :

Le **Cross Départemental à Muizon** avec 4 participants :

- Christian DRAVIGNY,
- Yannick MERIGUET,
- Mathieu POIRET, et
- Roland BERTIN.

Les **10 kms du Marathon de Reims** avec 6 participants :

- Christian DRAVIGNY,
- Michel THIBAUT,
- Yannick MERIGUET,
- Roland BERTIN,
- Bernard POIRET, et
- Mathieu POIRET.

Le **parcours sportif à Les Mesneux** où 9 pompiers sur 14 que nous comptons ont participé (*en espérant une meilleure participation l'année prochaine*).

Le 14 avril dernier, nous avons participé à la **12^{ème} manifestation du Corps Communautaire des Sapeurs Pompiers** qui se déroulait à Savigny sur Ardre. A cette occasion, le drapeau des Pompiers de la Communauté de Communes Champagne-Vesle qui était à Savigny sur Ardre a été transmis à Rosnay.

Formation :

Bernard POIRET a fait un stage « **Information Gaz** »
Nos manœuvres mensuelles ont été suivies à 75 %.

ARRIVEES :

Philippe COCHUT et Maxime DUPRE de Gueux intégreront notre Centre d'Intervention de Gueux et Vrigny courant 2008.

DECORATIONS

Le Lieutenant Hubert DEGREMONT, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de la Communauté de Communes Champagne Vesle a nommé le Caporal **Arnaud CAMUS** au grade de **Caporal Chef**.

Remise de la **médaille d'Argent** de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne à

nos sympathiques retraités qui ont été jusqu'au bout de leur carrière de Sapeurs Pompiers Volontaires :



Adjudant Louis BEUDIN qui est entré chez les Sapeurs Pompiers en 1959 et a terminé son engagement en 1983. Il a été Chef de Corps de 1970 à 1980.

Adjudant André BLENET qui est entré chez les Sapeurs Pompiers en 1971 et a terminé son engagement en 1984.

1^{ère} Classe Claude BENARD qui est entré chez les Sapeurs Pompiers en 1975 et a terminé son engagement en 1990.

Caporal Jean-Marie DRAVIGNY qui est entré chez les Sapeurs Pompiers en 1988 et a terminé son engagement en 2003.

Sergent Jean-Claude GAUJARD qui est entré chez les Sapeurs Pompiers en 1974 et a terminé son engagement en 1994. Il a été Chef de Corps de 1993 à 1994.

Monsieur le Préfet de la Marne décerne à Monsieur **Yannick MERIGUET** Adjudant et Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Gueux et Vrigny la **médaille de Vermeil** en récompense de ses 25 années de bons services et du dévouement dont il a fait preuve ;
Remerciements à Mesdames et Messieurs les Sapeurs Pompiers Volontaires de Gueux et Vrigny pour leur engagement au service des autres.

Les Sapeurs Pompiers Volontaires de Gueux et Vrigny remercient les habitants de Gueux pour leur générosité lors de leur passage pour le calendrier 2007.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et vous formulons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2008.

Yannick MERIGUET

REPAS DES AINES 2007

Alors que dehors, dame nature se déchaînait, dans la salle nos anciens étaient appliqués à déguster ce qui leur était proposé. Encore une fois nos jeunes ont répondu présent pour venir présenter chaque plat avec style et efficacité, entourés par une équipe de professionnels de la fête que sont nos bénévoles du comité des fêtes. En fin d'après midi, notre dynamique équipe de théâtre



présentait un extrait de leur programme, et puis quelques anciens se démenaient sur la piste, avant de partir avec le traditionnel cadeau dans les bras. Durant cet après midi quelques clichés ont été pris et sont visibles en mairie, et celui qui souhaite garder un souvenir doit s'adresser au secrétariat.

Voici quelques illustrations de ce moment.





RECYCLONS NOS BOUCHONS DE LIEGE

Recyclons nos bouchons de liège usagés

Nos objectifs

Participer au tri des déchets des ménages, des industries et des commerces.

Sensibiliser chacun d'entre nous, petits et grands, à la défense de notre environnement.

Envisager de créer un ou quelques emplois sociaux.

Qui est concerné ?

Tout le monde, les ménages, les enfants des écoles, les commerçants dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, Les centres d'hébergements, les fabricants de bouchons, les fabricants de boissons, les viticulteurs, les communes et collectivités locales.

Comment stocker les bouchons ?

Les bouchons usagés doivent être collectés, de préférence dans des sacs qui ne seront fermés que lors de votre livraison (la formation de moisissures doit être évitée).

Les bouchons doivent être démunis de toutes matières plastiques et métalliques.

Pourquoi récolter les bouchons de liège ?

A la poubelle, le liège se décompose très mal.

Le réemploi du liège, peut éviter la surexploitation des plantations de chênes-lièges.

Le liège recyclé participe activement à la réduction des déchets.

Matériau recyclable, il se laisse broyer en granulats sans perdre de ses qualités.

Le liège en vrac présente diverses qualités : isolant, léger, thermique, acoustique et ignifuge,

- il est économique, facile d'utilisation et ne présente pas de tassement,

- il n'est pas consommé par les insectes ou rongeurs.

Que deviennent les bouchons ?

Les bouchons sont transformés en granulats de différentes tailles.

Mélangés à de l'argile et de la paille, ils entrent dans la fabrication de briques. Elles sont utilisées pour rénover les maisons à colombages pour remplacer le torchis.

Les murs, ainsi rénovés, seront enduits d'une première couche de granulats et d'une deuxième couche plus fine.

Ils sont également infiltrés sous les toits et entre les cloisons.

Dans tous les cas, le liège devient un isolant thermique et phonique.

Qui transforme et à qui profite la vente des granulats ?

Suite à la collecte, les bouchons sont acheminés soit en Alsace, soit en Allemagne. Dans un premier cas, une livraison régulière devrait assurer la création d'une entreprise prévoyant l'emploi de travailleurs sociaux. Dans le deuxième cas, cet apport est destiné à un centre accueillant des épileptiques. Douze personnes handicapées, travaillant dans le Centre d'Action au Travail, peuvent être rémunérées.

Initiatrice de la Collecte : L'Union Touristique

« **Les Amis de la Nature** »

La photo ci-dessus vous montre la 2ème livraison de 5 sacs de bouchons de 13 kg chacun, soit pour l'année 2007 130 kg. Vous pouvez faire beaucoup mieux en 2008 et comptons sur vous pour relever le défi.

MEILLEURS VOEUX et BONNE SANTE à Tous pour cette nouvelle Année.



Vous pouvez les déposer chez Monsieur Henri LOISEAU, 15 rue d'Igny à GUEUX qui fera le nécessaire pour les faire parvenir au Collecteur.

Henri LOISEAU



Ancien conseiller municipal de Gueux, Aurelle ASTIER s'est endormi calmement et pour toujours au cours de la nuit du 25 au 26 octobre dernier dans sa maison du sud de la France où il avait choisi de s'installer pour y couler des jours paisibles.

Né le 2 septembre 1921 à Champlat (Marne) il fréquente l'école du village, avant d'entrer comme apprenti puis mécanicien dans un garage à Vezilly dans l'Aisne.

Lorsque survient la seconde guerre mondiale, il est trop jeune pour être mobilisé. Evacué en 1940, à son retour, il vient à Reims pour travailler à la *STEMI*, qui effectue la remise en état en état de wagons.

Convoqué au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), il devient réfractaire, change de nom et rentre dans la Résistance (maquis de Chantereine) tout en continuant à travailler à la *STEMI*, où il manifeste sa détermination face à l'occupant -les wagons réparés ne devaient pas être très fiables!!!! -

C'est à cette époque qu'à Chantereine, il rencontre Jeanne Follet qui deviendra par la suite son épouse.

Dès l'arrivée des Américains, il s'engage dans l'armée française en tant que mécanicien, sur la base aérienne de Romilly dans la même unité que le Docteur Lahaye. Il y découvre la mécanique avion où, mécanicien dans l'âme, il excelle.

A la fin de son engagement, en 1946, il épouse Jeanne, de leur union naissent deux enfants : Bernard et Chantal qui leur donneront quatre petits-enfants.

De 1946 à 1953, La famille Astier habite dans l'Aisne, près de Saint-Quentin où Aurelle a repris un petit garage, étant en même temps maréchal-ferrant.

Après un accident, il se trouve dans l'obligation de renoncer à cette activité et vient habiter à Gueux avec sa petite famille. Il travaille alors en qualité de mécanicien chez *Eau et Feu*, rue Lesage à Reims. La présence de produits toxiques, néfastes à sa santé, le conduit à changer d'employeur, il rentre alors aux *Ets Marchal*, où s'achèvera sa vie professionnelle en 1981. Malheureusement, son épouse décède en 1986, après une courte maladie. Il supportera avec beaucoup de courage cette épreuve.

Dès son arrivée à Gueux, très vite il aura participé aux activités locales. Une association de la commune avait acheté trois machines à laver électriques, qui installées sur des petites remorques tractées à bras d'homme allaient de maison en maison, sous la direction de Madame Andrieux. Aurelle Astier, chaque dimanche les réparait, car tournant beaucoup, elles tombaient souvent en panne. Ces premières machines à laver électriques ont marqué la fin progressive de l'utilisation du lavoir (démoli en 1965).

En 1955, il a intégré le corps des Sapeurs-Pompiers de Gueux, sous la direction d'Adolphe Cordier, auquel succèdera Lucien Bataille. Il y sera très actif jusqu'en 1983.

Membre de la Société de pêche, il participait à l'entretien du plan d'eau et aimer pêcher, à l'occasion. Elu Conseiller municipal en 1971, il effectuera trois mandats, au cours desquels il manifestera son intérêt pour la qualité des voies communales. Il apportait de même une large contribution à l'organisation du repas des Anciens.

Il participera aussi au fonctionnement de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), créée par Marc Dinvaut, et cela jusqu'à son départ de Gueux en 1992, pour gagner un climat plus favorable à sa santé. Là-bas encore, il ne manquait pas de rendre service à ses voisins.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme avenant, sociable, sincère et généreux, dévoué à sa commune et à ses habitants. Ne voulant surtout pas être mis à l'honneur ni en retirer quelque profit personnel que ce soit, Monsieur Astier était et restera pour nous tous un exemple de modestie et de désintéressement.

A.B. avec la collaboration de Claude Bien.

LE SAVIEZ-VOUS ? DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Diagnostics immobiliers Obligation de certification au 1^{er} novembre 2007

La direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction rappelle qu'en application des dispositions du décret n° 2006-1114 du 05 septembre 2006, les états, constats et diagnostics constituant le dossier de diagnostic technique exigible à l'occasion de ventes de biens immobiliers doivent être établis, **depuis le 1^{er} novembre 2007** par les opérateurs :

- **Dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité,**
- **Qui doivent être assurés eux-mêmes (experts indépendants) ou par l'intermédiaire de l'entreprise à laquelle ils appartiennent.**

Cette disposition concerne :

- Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP),
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante,
- L'état relatif à la présence de termites,
- Le diagnostic de performance énergétique (DPE)
- L'état de l'installation intérieure de gaz.

Les états, constat et diagnostic qui auront été établis avant le 1^{er} novembre 2007 par un opérateur non certifié resteront valables et utilisables dans la limite de leur période respective de validité :

Plomb	<i>1 an</i> sauf s'il est établi que la concentration de plomb est inférieure à un seuil défini par arrêté, et dans ce cas il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat
Amiante	<i>Illimité</i>
Termites	<i>6 mois</i>
DPE*	<i>10 ans</i>
Gaz	<i>3 ans</i>

* DPE : diagnostic de performance énergétique

Depuis le 1^{er} novembre 2007, le dossier de diagnostic technique annexé à la promesse de vente d'un logement ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente devra comprendre également l'état de l'installation intérieure de gaz si celle-ci a été réalisée depuis plus de quinze ans.

Cet état devra impérativement avoir été établi par un opérateur certifié, sauf dans les cas suivants :

Lorsqu'une *installation intérieure de gaz modifiée ou complétée a fait l'objet d'un certificat de*

conformité visé par un organisme agréé par le ministre chargé de l'industrie, ce certificat tient lieu d'état de l'installation intérieure de gaz s'il a été établi depuis moins de trois ans à la date à laquelle ce document doit être produit.

Lorsqu'un diagnostic a été réalisé avant le 1^{er} novembre et depuis moins de trois ans à la date à laquelle il doit être produit, dans le cadre d'opérations organisées par des distributeurs de gaz et dont la liste est définie par arrêté du ministre chargé de l'énergie, il est réputé équivalent à l'état de l'installation intérieure de gaz.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, les personnes qui établissent les diagnostics de performance énergétique qui accompagnent les contrats de location des logements doivent également être certifiées et bénéficier d'une assurance.

Diagnostiqueurs immobiliers : (Experts indépendants, opérateurs certifiés)

Les professionnels du diagnostic immobilier se sont engagés dans une démarche de formation et dans la procédure de certification, offrant ainsi au consommateur une garantie supplémentaire en termes de compétence des diagnostiqueurs et de fiabilité du dossier de diagnostic technique.

Les diagnostiqueurs sont soumis à des opérations de surveillance et doivent repasser les examens de certification dans les cinq ans pour vérifier qu'ils conservent toutes leurs compétences et qu'ils mettent à jour leurs connaissances.

Les personnes chargées d'établir le dossier de diagnostic technique sont également tenues de fournir au propriétaire un document attestant du respect des conditions de compétence, d'organisation et de moyens, d'assurance, d'impartialité et d'indépendance prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Il est conseillé aux personnes désirant mettre leur bien immobilier en vente ou leur logement en location de faire réaliser les diagnostics techniques immobiliers dès leur mise en vente ou leur mise en location (obligatoire pour les diagnostics de performance énergétique).

Les personnes qui cherchent à acquérir un bien immobilier peuvent demander au vendeur, dès la mise en vente, de leur fournir le diagnostic de performance énergétique.

Marc LEPIN

GUEUX ENVIRONNEMENT

Gueux Environnement participe au Grenelle de l'Environnement

Conformément aux engagements du Président de la République et à l'invitation du Préfet de Région Champagne-Ardenne, **Gueux Environnement** et Marne Nature Environnement, respectivement représentées par nos concitoyens le Dr Didier Delavelle et M. Francis Ganthier, ont participé au Grenelle de l'Environnement tenu le 15 octobre dernier à Châlons en Champagne.

Six ateliers, auxquels participaient des Représentants de l'Etat, des Collectivités locales, des ONG, des employeurs et des salariés, ont réfléchi sur les thèmes retenus au niveau national :

- lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie,
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles, dont l'eau et les espaces protégés,
- instaurer un environnement respectueux de la santé, en particulier la qualité de l'air, la pollution,
- adapter des modes de production et de consommation durables (agriculture, agro agriculture),
- construire une démocratie prenant en compte le pilier environnemental et améliorant l'accès à l'information,
- promouvoir des modes de développement favorables à l'emploi et la compétitivité.

En session plénière, les Rapporteurs ont ensuite présenté la synthèse de leurs travaux, en présence notamment de Mme Catherine Vautrin, Députée de notre circonscription.

Les mesures préconisées, ainsi que les contributions exprimées lors de cette session, dont celle de M. Francis Ganthier, relative aux conditions d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur notre commune et au projet dénoncé par Gueux Environnement de création d'un circuit pour véhicules à moteur, seront transmises au Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, M. Jean-Louis Borloo.

Didier Delavelle

LE BAUJOLAIS



Le vendredi 16 Novembre dernier, la soirée Beaujolais nouveau a atteint son objectif. Ce dernier n'était pas de faire une quelconque promotion d'un vin qui s'améliore cependant d'année en année, mais bien de créer un moment festif où nos concitoyens viennent

entre amis, ou pour faire de nouvelles connaissances. C'est donc plus de 80 personnes qui sont venues discuter autour d'un verre de Beaujolais (ou de boissons sans alcool pour les enfants et les personnes qui le souhaitent) et de toasts préparés par les membres du Comité des Fêtes. Comme convenu, cette cordiale assemblée s'était dispersée avant 22 H, dans le calme comme il se doit.

Le bilan, en termes de convivialité, a été satisfaisant, car c'est la plus forte fréquentation que l'on ait observé depuis que le Comité des Fêtes a lancé cette manifestation à Gueux, il y a quelque 6 ou 7 ans. De quoi encourager les bénévoles à réitérer l'année prochaine....

D.H.

LE FABULEUX DESTIN DES HABITANTS DE GUEUX

Nous avons déjà rendu visite à de jeunes créateurs d'entreprises, et à des entreprises arrivées depuis peu à Gueux ; nous corrigeons dans ce numéro ce qui pourrait passer pour un oubli, car en son temps, ce fut une jeune société créée à Gueux en 1977, il s'agit de la société BRETON. Francine, Landry et Florent nous ont reçus pour vous la présenter de son origine à nos jours...

Les Gauseries : Bonjour, Madame et Messieurs, et merci de nous recevoir pour faire revivre cette aventure qui dure encore aujourd'hui. Car si Landry fut le fondateur, c'est aujourd'hui Florent qui a repris le flambeau depuis maintenant 7 années. Landry comment en vient-on à créer une entreprise à Gueux quand on vient à peine d'y habiter et que l'on n'y connaît pour ainsi dire personne ?

Landry Breton : Bien sûr, c'était dans les années 70, mais avec le recul c'était sûrement un peu téméraire de notre part, car je ne peux dissocier Francine, mon épouse de cette aventure. J'avais suivi une formation d'ajusteur à l'origine et j'ai travaillé à Reims-Aviation aussitôt jusqu'à mon départ à l'armée, 3 mois de formation puis 24 mois en Algérie. A mon retour, je suis rentré chez Chausson comme outilleur et metteur au point, j'y suis resté 15 ans, jusqu'à cette décision de me lancer seul dans une création d'entreprise. J'avais bien une formation de ferronnerie d'art, mais c'est sur le tas que j'ai appris le métier de la maçonnerie, après une première maison complètement refaite à Vertus, puis ma maison de Gueux construite en 71-72. C'est l'opportunité d'un terrain qui nous a amenés à Gueux, puis ce sont des sollicitations pour des travaux, au vu de ce que j'avais fait pour moi, qui m'ont décidé à me lancer.

L.G. : Vous veniez donc de construire votre maison à Gueux, vous travailliez encore chez Chausson et vous veniez d'avoir votre troisième enfant, Katia ! On ne peut pas dire que vous recherchiez la facilité. Et vous avez commencé seul à partir de rien ?

L.B. : Oui, absolument. J'ai fait mes propres outillages échafaudages, coffrages et autres selon les besoins, nous avons trouvé un vieux fourgon pour le transport des matériaux et outillages, et je m'engageais dans des chantiers que je pouvais assurer seul, ce qui nécessitait un peu de réflexion parfois quand on n'a que 2 bras. Il est vrai que ma femme et mes enfants m'ont aidé dans certaine situation critique.

L.G. : Si ce n'est ces coups de pouce, vous étiez seul pour tout, devis, chantier, facture ?

Francine Breton. : Quand les enfants étaient à l'école, j'avais la responsabilité des achats, des approvisionnements, un peu de comptabilité, et sur les chantiers quand il manquait quelques bras. C'était le projet et le gagne pain de toute la famille, c'était normal.

L.G. : Combien de temps avez vous ainsi fonctionné ?

L.B. : Nous avons aussi des dépôts de matériel à l'ancienne gendarmerie et à l'ancienne ferme Auger. Enfin en 85 nous avons bâti notre atelier à la ZA des Presles, et nous prenions des ouvriers en contrat pour les chantiers plus importants, notre activité augmentait grâce au bouche à oreille.

L.G. : Votre fils Florent vous a-t-il rejoint depuis longtemps ?

Florent Breton : J'ai donné un coup de main à papa depuis longtemps, mais j'ai fait un CAP de serrurerie, puis l'armée, puis j'ai refait des formations en béton armé, en conduite de chantier, et enfin un brevet de maîtrise avec les Compagnons du Devoir. Nous sommes en SARL avec papa depuis 90, il a arrêté son activité en 2000. Je travaille aujourd'hui avec 2 ouvriers et un apprenti. L'activité de l'entreprise est variée, la maçonnerie, la rénovation, mais aussi le pavage, le ravalement, la clôture, l'isolation et la serrurerie, nous voulons offrir à nos clients un service complet de qualité.

L.G. : Je vous remercie de votre accueil, votre entreprise est le type même d'une réussite familiale partie de rien, qui a grandi sans emballement mais sans revers. A Florent de poursuivre le chemin tracé, maintenant que Landry a mis ses talents au service d'un art nouveau, la peinture à l'huile qu'il pratique avec pertinence et réussite, comme il l'a toujours fait pour tout ce qu'il entreprenait. Dans artisan il y a aussi artiste....

D.H.

ETAT CIVIL 2007

Naissances :

- Julia ARMENANTE	27 septembre 2007
- Rafaël CAPLAT	07 juin 2007
- Lino DUMORTIER	18 septembre 2007
- Marine GONTHIEZ	28 septembre 2007
- Louis HECQUET	19 janvier 2007
- Manon LAMBERT	12 avril 2007
- Nael MAHJOR	09 novembre 2007
- Grégoire MERCIER	18 février 2007
- Cylia NIOT	04 août 2007
- Amaury PHILIPPOT	08 octobre 2007
- Sara PICCHIRILLI	31 janvier 2007
- Baptiste ROUSSE	28 mars 2007
- Sacha TROYON	05 septembre 2007
- Remi VIGOUR	22 janvier 2007

Mariages :

- Maxime ANDRIVEAU et Betty DELMOTTE	28 juillet 2007
- Emmanuel ANTONELLI et Emilie FROMENT	23 juin 2007
- Rodolphe BEAUCHARD et Stéphanie GILLET	29 septembre 2007
- Laurent BINET et Séverine GAILLARD	18 août 2007
- Jean-Christophe DOCQ et Marion DOHR	23 juin 2007
- Damien GROSSE et Corinne CABANIS	08 septembre 2007
- Vincent HUMBERT et Elodie PELLEGRIN	19 mai 2007
- Jacques MARIE et Valérie LEROY	09 juin 2007
- Vincent SEIGNER et Josée-Anne GUIMOND	07 juillet 2007
- Olivier TASSAN et Olivia LEPOLARD	19 mai 2007

Décès :

- Aurelle ASTIER	26 octobre 2007
- Jeanne LECLERE veuve BATAILLE	17 octobre 2007
- Jacques BOLOT	17 janvier 2007
- Jean-Paul CROISLEBOIS	20 avril 2007
- Eliane LASSERROTTE-UDEE épouse TROCMEZ	31 mars 2007
- Marc LIMASSET	09 juin 2007
- Gaëtan MARTINELLA	21 août 2007

CALENDRIER des MANIFESTATIONS

JANVIER	Vendredi 4-19h	Vœux du Maire	Mairie
	Lundi 7	Conseil municipal	
FEVRIER	Lundi 4	Conseil municipal	Mairie
	Vendredi 8- 20h30	AG des amis du circuit	Salle des fêtes
MARS	Lundi 3	Conseil municipal	
	Dimanche 9	Elections municipales 1 ^{er} tour	Mairie
	Dimanche 16	Elections municipales 2eme tour	Mairie
MAI	Jeudi 1	Brocante	Rue du village

LE SAVIEZ-VOUS ? COMMENT VOTER A GUEUX

Elections municipales : mode de scrutin dans les communes de moins de 2500 habitants.

L'élection se fait au scrutin majoritaire à 2 tours.

Ce mode se caractérise par sa souplesse :

- il est possible de faire des listes complètes ou non ;
- les candidatures isolées sont possible. Une personne peut également être élue sans avoir fait acte de candidature ;
- le panachage des listes est autorisé. L'électeur peut :
 - o – rayer ou ajouter des noms sur une liste
 - o – modifier l'ordre des candidats :
- une personne peut être candidate au second tour alors même qu'elle ne l'était pas au premier tour.

Premier tour

Pour être élu au premier tour, deux conditions sont à remplir :

- obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés : il s'agit de la moitié des suffrages plus un. Sont pris en compte les suffrages exprimés et non les votants.
- Obtenir un nombre de suffrage au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Si l'enveloppe contient un bulletin avec plus de noms que de conseillers à élire, il est valable. Les premiers noms(de haut en bas), correspondant au nombre de conseillers à élire sont alors enregistrés.

Si l'enveloppe contient plusieurs bulletins, les bulletins sont enregistrés s'ils comprennent en tout autant au moins de noms que de conseillers à élire. S'ils contiennent plus de noms que de conseillers à élire, les bulletins sont nuls.

Second tour

Pour être élu au second tour, la majorité relative est requise et ce, quel que soit le nombre de votants.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est alors le plus âgé des candidats qui est élu.

Source : « la lettre du maire de le Marne – décembre 2007 »

Le comité de rédaction vous souhaite
une bonne année 2008